

## **Programme de rachat d'actions**

**Paris, le 8 janvier 2014** –, Atos SE annonce ce jour la poursuite de son programme de rachat d'actions en mettant en œuvre, comme annoncé le 15 novembre 2013, une seconde tranche d'un montant de 115 millions d'euros.

Cette seconde tranche intervient à la suite de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 2013 d'une finalité supplémentaire au programme de rachat d'actions, à savoir le paiement en actions Atos SE pour un maximum de 115 Millions d'euros au fonds de pension néerlandais des employés d'Atos au titre de l'accord final conclu le 18 décembre 2013. Ce montant s'ajoute au paiement en numéraire d'ores et déjà effectué pour 43 millions d'euros.

A cette fin, Atos SE a mandaté de manière irrévocable un Prestataire de Service d'Investissement pour racheter les actions correspondantes, en son nom, par tranche de 25% du programme de rachat sur quatre périodes successives de 20 jours de bourse à compter du 8 janvier 2014.

Le mandat permet à Atos SE, à travers une couverture négociée avec le PSI, d'acquérir ses propres actions pour un coût moyen se rapprochant du VWAP 20 jours (moyenne des cours de bourse quotidiens pondérés par les volumes sur une période de 20 jours de bourse), avec un prix maximum de 81,99 euros par action conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires le 29 mai 2013. Le mandat sera automatiquement suspendu pour la prochaine période de 20 jours de bourse si le VWAP 20 jours devenait inférieur à 50 euros et ne reprendra pour une nouvelle période qu'une fois ce seuil à nouveau franchi.

A l'issue de chaque période de 20 jours, ces titres qui auront été exclusivement rachetés sur le marché, seront transférés automatiquement au fonds de pension néerlandais.

Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme feront l'objet d'une communication régulière au marché, conformément à la réglementation en vigueur.

### A propos d'Atos

Atos SE (Société Européenne), acteur international des services du numérique, avec un chiffre d'affaires annuel de 8,8 milliards d'euros et 77.000 collaborateurs dans 52 pays, fournit à ses clients du monde entier des services informatiques dans 3 domaines, Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes et Infogérance & BPO, ainsi que Services Transactionnels de Haute Technologie avec Worldline. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance industrielle, il sert ses clients dans les secteurs suivants : Industrie, Distribution & Services, Services Financiers, Secteur public, Santé & Transports et Télécoms, Médias & Services aux collectivités.

Atos délivre les technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché NYSE Euronext de Paris et exerce ses activités sous les noms d'Atos, Atos Consulting & Technology Services, Worldline et Atos Worldgrid. Pour plus d'information : [atos.net](https://atos.net)

### Contacts

**Relations Presse :** Sarah-pearl Bokobza      Tel +33 (0)6 10 86 01 72  
[sarah-pearl.bokobza@atos.net](mailto:sarah-pearl.bokobza@atos.net)

**Relations Analystes  
et Investisseurs :** Gilles Arditti      Tel +33 (0) 1 73 26 00 66  
[gilles.arditti@atos.net](mailto:gilles.arditti@atos.net)